

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du Conseil**, dédiée à la présentation du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026, tenue à 18h00 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 100, rue Charbonneau, le lundi 11 décembre 2023.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le Maire : Eric Westram

Mesdames les conseillères : RoseAnna Cirino, Stéphanie Nantel et Marie-Elaine Pitre

Messieurs les conseillers : Philip Panet-Raymond et René Villeneuve

**EST ABSENTE :**

Madame la conseillère : Carla Brown

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

La directrice générale : Me Catherine Adam

Le directeur des Services juridiques et greffier : Me Jean-François Gauthier, MBA

La directrice du Service des finances et trésorière : Justine Asselin, CPA, OMA

La directrice adjointe du Service des finances et assistante-trésorière : Emilie Greene, CPA, OMA, M. Sc.

**À 18h00, Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance ordinaire du Conseil.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.1. Séance extraordinaire du 11 décembre 2023**

**2023-12-396**

Sur une proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 à 18h, dédiée à la présentation du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2. FINANCES**

**2.1. Adoption des prévisions budgétaires 2024**

**2023-12-397**

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, et ce, en vertu du paragraphe 1 de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère MARIE-ELAINE PITRE, il est résolu :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024, totalisant des revenus et des dépenses de fonctionnement (nettes des affectations) de 38 468 700 \$;

#### REVENUS

Taxes et tarification	30 170 100 \$
Paiements tenant lieu de taxes	672 100 \$
Transferts	1 602 900 \$
Services rendus	2 540 200 \$
Imposition de droits	2 383 200 \$
Amendes et pénalités	736 700 \$
Intérêts et revenus divers	363 500 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>38 468 700 \$</b>

#### DÉPENSES

Administration générale	5 821 600 \$
Sécurité publique	6 063 600 \$
Transport	6 487 800 \$
Hygiène du milieu	9 040 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 498 200 \$
Loisirs et culture	4 913 700 \$
Frais de financement	1 592 900 \$
Remboursement de la dette à long terme	3 483 300 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>38 901 100 \$</b>

#### AFFECTATIONS

Activités d'investissement	4 000 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	(164 500) \$
Réserves financières et fonds de roulement	(311 900) \$
Dépenses constatées à taxer et à pourvoir	40 000 \$
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>(432 400) \$</b>

**TOTAL DES DÉPENSES NETTES DES AFFECTATIONS 38 468 700 \$**

D'APPROUVER la liste des projets structurants, des projets récurrents et des projets non récurrents ainsi que la liste des projets financés par fonds de roulement jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le conseiller Philip Panet-Raymond demande le vote.

Les conseillères RoseAnna Cirino, Stéphanie Nantel et Marie-Elaine Pitre ainsi que le conseiller René Villeneuve sont en faveur.

Le conseiller Philip Panet-Raymond vote contre.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

## **2.2. Adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026**

### **2023-12-398**

CONSIDÉRANT que le paragraphe 1 de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

PAR CONSÉQUENT

Sur une proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère MARIE-ELAINE PITRE, il est résolu :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations, tel que présenté, pour les années 2024-2025-2026, totalisant des investissements de 59 854 800 \$ et d'approuver les projets énumérés à l'annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

	2024	2025	2026	Total
<u>Investissements</u>				
Infrastructures	9,130,000 \$	12,970,000 \$	18,825,000 \$	40,925,000 \$
Chaussée (voirie)	900,000 \$	1,100,000 \$	900,000 \$	2,900,000 \$
Bâtiments	432,000 \$	1,300,000 \$	750,000 \$	2,482,000 \$
Parcs	732,700 \$	832,000 \$	710,000 \$	2,274,700 \$
Mobilité active	632,000 \$	2,440,000 \$	3,215,000 \$	6,287,000 \$
Véhicules	850,000 \$	300,000 \$	300,000 \$	1,450,000 \$
Machinerie, outillage et équipements	70,000 \$	35,000 \$	35,000 \$	140,000 \$
Ameublement et équipements de bureau	428,100 \$	99,400 \$	68,600 \$	596,100 \$
Développement urbain	200,000 \$	600,000 \$	2,000,000 \$	2,800,000 \$
	<u>13,374,800 \$</u>	<u>19,676,400 \$</u>	<u>26,803,600 \$</u>	<u>59,854,800 \$</u>
<u>Financement</u>				
Dette à long terme	6,116,550 \$	8,291,825 \$	8,865,975 \$	23,274,350 \$
Subventions	6,276,375 \$	9,366,575 \$	13,926,000 \$	29,568,950 \$
Fonds de roulement	413,000 \$	113,000 \$	101,000 \$	627,000 \$
Autres	568,875 \$	1,905,000 \$	3,910,625 \$	6,384,500 \$
	<u>13,374,800 \$</u>	<u>19,676,400 \$</u>	<u>26,803,600 \$</u>	<u>59,854,800 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

### 4. CLÔTURE

#### 2023-12-399

Sur proposition du conseiller RENÉ VILLENEUVE, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

DE LEVER la séance à 18h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Eric Westram  
Maire

---

Me Jean-François Gauthier, MBA  
Directeur des Services juridiques et greffier